

LES PARQUETS RÉSISTANTS



EU Ecolabel: FR/044/024



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

INTÉRIEUR



IMPRESSIION PARQUET SANS ODEUR

PROMESSES

Technologie : imprégnation ultra.

Produit ECOLABEL.

FDES disponible sur demande.

Très forte pénétration dans le bois.

Durcit le bois en profondeur et accentue la résistance du **VITRIFICATEUR PARQUET SANS ODEUR MAULER®**.

Séchage rapide, préserve la teinte naturelle de vos bois en intérieur.

Peut aussi être cirée.

UTILISATION

Parquets, planchers, escaliers... en bois, liège.

LOCALISATION

Intérieur.

TEINTE

Incolore.

L'aspect laiteux de l'émulsion disparaît au cours du séchage.

ODEUR

Sans odeur.

CARACTÉRISTIQUES

Monocomposant, non jaunissant.

LIANTS

Résines acrylates-polycarbonates-polyuréthanes à rhéologie contrôlée.

SOLVANTS (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Eau, dérivés d'esters et d'éthers de glycol.

Teneur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010).

EXTRAIT SEC MASSIQUE

Env. 28%.

DENSITÉ (À 20°C)

Env. 1,025.

IMPRESSION PARQUET SANS ODEUR

APPLICATION

Brosse et spalter fibres synthétiques, rouleau type Microtex 12 (microfibres polyester)

DILUTION

Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

PRÉPARATION DES FONDS

Sur bois bruts : poncer et dépeussier.

Sur bois anciens, mise à nu indispensable : décirer (**DÉCIREUR SURPUISSANT MAULER®**) ou dégraisser, ou décaper (**DÉCAPANT EXTRA-FORT MAULER®**) selon le cas. Puis poncer et dépeussier.

Peut s'appliquer sur bois teints à l'aide de la **TEINTURE BOIS MAULER®**.

Ponçage à blanc en trois étapes, en finissant au grain 100-120.

Une excellente préparation des fonds sera la garantie d'un bon résultat.

S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support et avec d'éventuelles teintures (bois déjà teints) saines et bien fixées.

NETTOYAGE DES OUTILS

Eau.

RENDEMENT

Env. 8 à 10 m² par litre.

Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

Au toucher : 15 à 30 minutes.

Recouvrable : 1H30 environ, après séchage complet. Ne pas dépasser 24 H.

Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

CONSEILS DU FABRICANT

Ne pas appliquer au-dessous de 12°C.

Pour sols chauffants : respecter scrupuleusement les directives de pose et de mise en service des sols.

Après séchage, appliquer deux couches de **VITRIFICATEUR PARQUET SANS ODEUR MAULER®**, en égrenant et dépeussier entre les couches ; ou égrener, dépeussier et appliquer la **CIRE LIQUIDE ANTIQUAIRE MAULER®**.

CONDITIONNEMENT

1 L

2,5 L

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

2 ans en emballage hermétique d'origine.

Stable dans les conditions normales de stockage.

CLASSIFICATION (NF T36-005)

Famille I - Classe 7b2/6a2.

POINT ÉCLAIR

Supérieur à 100°C.

RECOMMANDATIONS

(règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

MANIPULATION

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. Tenir hors de portée des enfants.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Contient des produits biocides : BIT et C(M)IT/MIT (3 : 1).

Mesures de sécurité pour l'utilisateur :

- Aérer la pièce pendant le séchage / Maintenir une bonne ventilation pendant l'application et le séchage.

- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.

- En cas de projection, ne pas inhaler les émanations.

- En cas d'ingestion : rincer la bouche.

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Concernant les équipements de protection individuels :

- Il est conseillé de porter des gants et des vêtements adaptés.

STOCKAGE

A l'abri du gel.

PROTECTION DE LA NATURE

Éviter le rejet dans l'environnement.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Label écologique de l'Union Européenne : accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales du système de label écologique de l'Union Européenne. N° d'enregistrement : FR/044/024. Ce label vous garantit : des bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur, un usage limité de substances dangereuses, une faible teneur en solvants. Pour plus d'informations concernant les raisons pour lesquelles ce produit a reçu le label écologique veuillez consulter le site internet : www.ecolabel.eu.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

<https://www.mauler.fr/product/stabilisateur-parquet-sans-odeur/>



MAULER
CRÉATEUR DE PRODUITS INNOVANTS DEPUIS 1919

7 rue de l'Industrie - F-68360 SOULTZ

Tél. : +33 (0)3 89 52 21 15 | Fax : +33 (0)3 89 50 27 06 | info@mauler.fr

www.mauler.fr